



A Nantes, le 27 août 2025

Madame la Présidente
Région des Pays de la Loire
1 rue de la Loire
44966 Nantes cedex 9

Objet : Prévavis de grève de 0h à 24h pour les journées du 1^{er} septembre 2025 au 30 septembre décembre 2025

Madame la Présidente,

Après le recul du départ de l'âge à la retraite, la baisse de 10 % de rémunération durant le congé de maladie ordinaire, ajouté à un jour de carence, le gouvernement, par la voix du Premier ministre Bayrou, a présenté à la presse, le 15 juillet 2025, ses mesures pour la construction des prochains Projet de Loi de Finances (PLF) et Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026. Nous sommes donc bien engagés dans une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général... Pour faire la guerre aucun souci de financement : mesures de rigueur budgétaire annoncées pour le projet de loi de finance et le projet de loi de financement de la sécurité sociale, ou comment poursuivre la destruction des droits du travail, des services publics et contribuer davantage à l'augmentation des inégalités sociales !

Nous sommes indignés et nous nous mobilisons pour forcer le gouvernement à revoir sa copie.

Les revendications de la CGT pour les services publics sont claires :

- ✓ L'abandon des projets de financement 2026 tels que présentés le 15 juillet par le gouvernement Bayrou
- ✓ L'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6 € et une augmentation des effectifs des services publics
- ✓ La suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie
- ✓ L'abrogation de la réforme des retraites : avec un départ à la retraite à 60 ans
- ✓ L'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine
- ✓ L'abandon de tout projet de casse des services publics, de projets nuisibles à l'environnement et la défense de la sécurité sociale
- ✓ La paix entre les peuples

Nous alertons sur la baisse constante du pouvoir d'achat, la perte d'attractivité, le départ en masse des agents, la dégradation des conditions de travail, l'absence de reconnaissance pour un grand nombre d'agents...

Madame la Présidente, il y a plus qu'URGENCE ! Il est temps d'agir pour l'ensemble des agents de la Région et d'arrêter de faire croire que l'on prend leurs difficultés en compte.

Pour l'ensemble de ces motifs, le syndicat CGT de la Région des Pays de la Loire prend ses responsabilités en déposant un prévavis de grève, pour la période du 1er septembre au 30 septembre 2025 de 0H00 à 24H00 couvrant tous les agents territoriaux de la Région des Pays de la Loire.

Nous appelons l'ensemble des agent.es à rejoindre durant le mois de septembre les initiatives populaires et à se rassembler le 10 septembre.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Présidente, notre considération.

Le secrétaire général

Frédéric BRIZOT